

Public : Super-Administrateur (DSI) et Secrétaire du Conseil. Accès : menu **Gouvernance**. Un autre profil reçoit une erreur 403.

Ce module remplace la configuration SQL manuelle : il permet de gérer les **organes**, les **mandats** des membres et les **règles de quorum/majorité** depuis l'interface.

1. Organes & comités

Menu **Gouvernance** : la liste des organes (Conseil d'Administration et comités spécialisés). - **Créer** un organe (panneau de droite) : code, libellé, type (Comité ou Conseil). - **Gérer** un organe : ouvre sa fiche (informations, mandats, règles). - **Modifier** : éditer code/libellé/type depuis la fiche. - **Supprimer** : possible uniquement si l'organe **n'est rattaché à rien** (aucune séance, aucun mandat, aucune règle) ; sinon la suppression est **refusée** avec un message.

2. Mandats (composition d'un organe)

Sur la fiche d'un organe, section **Mandats** : - **Ajouter** : choisir un membre, indiquer sa fonction et la date de début. - **Retirer** un mandat.

Les mandats déterminent l'appartenance d'un membre à un organe (utilisée pour le quorum, les convocations, les fils de discussion, les droits documentaires, etc.).

3. Règles de quorum / majorité

Sur la fiche d'un organe, section **Règles de quorum / majorité** : - **Ajouter** une règle : type de session (Ordinaire / Extraordinaire), **quorum %** et **majorité %**. - **Modifier** les pourcentages directement dans le tableau. - **Supprimer** une règle.

Les pourcentages doivent être compris **entre 0 et 100** (sinon l'opération est refusée). Les règles sont immédiatement prises en compte par le **calcul du quorum** des séances et par le **dépouillement des votes** de l'organe.

4. Sécurité

- Accès réservé au **Super-Administrateur** et au **Secrétaire**.
- Suppressions protégées (jamais d'erreur technique : un message clair indique le refus).
- Toutes les modifications sont tracées dans la **piste d'audit**.

5. Limites de cette version

Pas encore d'historisation des mandats échus, d'organigramme visuel ni d'import en masse. La table héritée `comite` n'est pas utilisée (les comités sont des organes de type « Comité »).